La UNE

Ville du GOSIER

Lundi 13 octobre 2025

LE STADE ROGER ZAMI DU GOSIER HOMOLOGUÉ

UN ABOUTISSEMENT APRÈS UN CONTRÔLE TECHNIQUE CONCLUANT

Jeudi 2 octobre 2025, le stade Roger Zami de Montauban, au Gosier, a été soumis à un nouveau contrôle d'homologation par la commission C2E, chargée de vérifier la conformité technique des installations, et par la commission de la Ligue Guadeloupéenne de Football, chargée de la classification du stade selon les normes fédérales.

En effet, le 8 juillet dernier, un diagnostic avait révélé des valeurs d'éclairement insuffisantes. Celles-ci n'avaient pas permis d'atteindre les 400 lux exigés pour le classement E4, condition indispensable à l'homologation fixée par la Fédération Française de Football (FFF).

Le contrôle du 2 octobre a confirmé l'efficacité des ajustements apportés depuis juillet. Le stade Roger Zami obtient ainsi le classement E4, garantissant des conditions de jeu optimales, y compris pour les rencontres en nocturne, et peut officiellement accueillir des compétitions régionales relevant de la zone CONCACAF.

Présent lors de cette étape décisive, Guy BACLET, 1er Adjoint au maire du Gosier, s'est félicité du résultat, soulignant l'aboutissement d'un projet engagé depuis cinq ans.

Bernard PIERROT
secrétaire de la CRTIS

Guy BACLET
1er adjoint au Maire